



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111819>

Département(s) de publication : **75, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-111819**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Missions de diagnostics immobiliers pour le compte du domaine immobilier privé de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Description : Missions de diagnostics immobiliers pour le compte du domaine immobilier privé de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Identifiant de la procédure : cdac0d80-9dad-407a-8539-626e52968412

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 70000000 Services immobiliers

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le montant maximum de chaque lot est le suivant : 1 500 000 Euros HT. Il n'y a pas de montant minimum. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, soit un accord cadre multi-attributaires à bons de commande. Il sera conclu avec deux attributaires : les deux attributaires seront les candidats arrivant en 1er et 2e au classement après analyse de leurs offres respectives (cf. article 5 du présent RC). Les candidats pourront présenter une offre pour un seul lot ou la totalité. Cependant, chaque candidat ne pourra être premier que sur un seul lot en fonction des préférences qu'il aura exprimé dans son offre.

Base juridique :

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Paris Ouest + Hauts de Seine

Description : Paris Ouest (2, 6,7, 8, 9, 14, 15, 16, 17) + Hauts de Seine

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70000000 Services immobiliers

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : - Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Attestation Russie - Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat vis à vis de la Russie - Déclaration de chiffre d'affaires - Attestation d'assurance - Déclaration de bilan - Déclaration d'effectifs

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Références de service ou fournitures similaires - Titre d'études et titres professionnels - Certificats de contrôle qualité - Certification de l'opérateur - Présence d'une attestation de compétence à la prévention au risque amiante sous-section 4. - Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux accords-cadres publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : o Une liste des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, o Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre à bons de commande public ; o L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande public ; o Les attestations de compétence de repérage amiante et d'une certification avec mention de chacun des salariés contribuant à l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande, justifiant de leur capacité et établie par des organismes accrédités conformément à la réglementation ; o Une accréditation, et son historique d'accréditation, de l'organisme et/ou du professionnel, relative à la mesure d'empoussièrement en fibre d'amiante (arrêté du 19 août 2011 et 14 août 2012) délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation), o Une accréditation de l'organisme et/ou du professionnel, relative au constat de risque d'exposition au plomb, délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation), o Une accréditation de l'organisme et/ou du professionnel, pour la réalisation de diagnostics relatifs à l'état parasitaire (notamment termites) d'un bâtiment, délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (50%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique (50%) Sous critère 1 - Moyens humains mis en oeuvre pour mener à bien les missions du marché (25%) - Moyens humains internes mis à disposition pour assurer les interventions (15%) - Encadrement de l'équipe (10%) Sous critère 2 - Organisation mise en oeuvre pour mener à bien les

missions du marché (75%) - Description des moyens techniques proposés pour assurer la qualité des prestations et le respect des délais (20%) - Description des processus (20%) - Continuité d'activité durant l'année (20%) - Moyens de transmission des rapports réglementaires (15%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Paris Est + Seine Saint Denis (93) +Val de Marne (94)

Description : - Paris Est (4, 5, 10, 11, 12, 13, 18, 19, 20) - Seine Saint Denis (93)- Val de Marne (94)

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 70000000 Services immobiliers

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : - Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Attestation Russie : Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat vis à vis de la Russie - Déclaration de chiffre d'affaires - Attestation d'assurance - Déclaration de bilan - Déclaration d'effectifs

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Références de service ou fournitures similaires - Titre d'études et titres professionnels - Certificats de contrôle qualité - Certification de l'opérateur - Présence d'une attestation de compétence à la prévention au risque amiante sous-section 4. - Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux accords-cadres publics aux fins d'appréciation de leur capacités techniques et professionnelles, c'est-à-dire : o Une liste des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, o Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre à bons de commande public ; o L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande public ; o Les attestations

de compétence de repérage amiante et d'une certification avec mention de chacun des salariés contribuant à l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande, justifiant de leur capacité et établie par des organismes accrédités conformément à la réglementation ; o Une accréditation, et son historique d'accréditation, de l'organisme et/ou du professionnel, relative à la mesure d'empoussièremment en fibre d'amiante (arrêté du 19 août 2011 et 14 août 2012) délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation), o Une accréditation de l'organisme et/ou du professionnel, relative au constat de risque d'exposition au plomb, délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation), o Une accréditation de l'organisme et/ou du professionnel, pour la réalisation de diagnostics relatifs à l'état parasitaire (notamment termite) d'un bâtiment, délivrée pour le domaine considéré par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : QUALITE TECHNIQUE (50%) Sous critère 1 - Moyens humains mis en oeuvre pour mener à bien les missions du marché (25%) - Moyens humains internes mis à disposition pour assurer les interventions (15%) - Encadrement de l'équipe (10%) Sous critère 2 - Organisation mise en oeuvre pour mener à bien les missions du marché (75%) - Description des moyens techniques proposés pour assurer la qualité des prestations et le respect des délais (20%) - Description des processus (20%) - Continuité d'activité durant l'année (20%) - Moyens de transmission des rapports règlementaires (15%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Adresse postale : CHU de Bicêtre 78 rue du Général Leclerc

Ville : Le kremlin-bicêtre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : louise.marechal@aphp.fr

Téléphone : 0153146953

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5912b74b-8e9d-4f4e-bfb1-5860357f728d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/10/2024 à 15:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2024